

VISION POUR L'AVENIR

Planifier des actions et activités éligibles dans le cadre des domaines d'action stratégiques



Les subventions mondiales de la Fondation Rotary financeront des activités qui remplissent les objectifs d'un ou plusieurs domaines d'action stratégiques. Ces objectifs offrent de nombreuses opportunités de monter une grande variété d'actions et d'activités. La Fondation Rotary ne demandera pas aux Rotariens de respecter une liste formelle d'actions ou d'activités éligibles mais fera confiance à leur ingéniosité et créativité pour mettre en place des réponses adéquates aux objectifs de chaque domaine d'action stratégique.

Les règles générales suivantes peuvent aider les Rotariens à proposer, dans le cadre de subventions mondiales, des actions et activités jugées éligibles par la Fondation :

- Choisir un ou plusieurs domaines d'action stratégiques et le ou les objectifs que votre action ou activité va cibler.
- Déterminer la manière dont votre action ou activité aura un impact durable dans le cadre de l'un ou plusieurs des domaines d'action stratégiques choisis.
- S'assurer que toutes les actions et activités proposées respectent les [modalités de subvention](#).
- Rechercher le cas échéant un partenaire qui vous permettra d'atteindre les objectifs de l'action ou de l'activité choisie.
- Dans le cas d'actions humanitaires et d'équipes de formation professionnelle, s'assurer au travers d'un processus d'évaluation de la collectivité réalisé au tout début de la phase de planification, de l'existence d'un soutien de la collectivité pour votre projet
- Dans le cas de bourses d'études, s'assurer que les candidats connaissent les domaines d'action stratégiques et qu'ils les garderont à l'esprit au cours de leurs études et de leur future carrière professionnelle.
- Dans le cas d'équipes de formation professionnelle, s'assurer que les membres d'équipe connaissent les domaines d'action stratégiques et qu'ils les garderont à l'esprit au cours de leur carrière professionnelle.

- Communiquer à tout moment au personnel de la Fondation vos questions sur l'éligibilité d'une action ou activité. Celui-ci aidera les clubs et les districts à monter des actions et activités s'inscrivant dans les objectifs des domaines d'action stratégiques et ayant un impact durable au sein des collectivités bénéficiaires.

La Fondation Rotary fournira dans les prochains mois aux districts pilotes davantage de ressources et d'outils afin de leur permettre de planifier leurs actions et activités. Pour plus d'information, nous vous encourageons à consulter les [modalités des subventions mondiales et de district de la Fondation Rotary](#).

Enfin, si vous avez la moindre question sur les domaines d'action stratégiques, les objectifs et l'éligibilité d'une action ou d'une activité, nous vous invitons à contacter le [personnel des services Vision pour l'avenir](#).